



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **22 JUIN 2009**
NOS REF. MM – Dossier 09-120
CONTACT Maud MASSARDIER/Col Bertrand KAISER
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL maud.massardier@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et
des personnels administratifs, techniques et sociaux du
SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Panneaux solaires

Monsieur le secrétaire général,

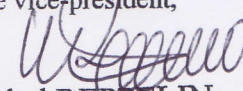
Par courrier en date du 5 mai 2009, vous attirez mon attention sur les risques liés aux panneaux photovoltaïques lors d'incendies ou d'interventions diverses sur les toitures d'habitation.

Je peux vous assurer que le SDIS du Rhône est d'ores et déjà sensibilisé à ce sujet, et que dès lors que la sécurité de ses personnels est engagée, cette problématique constitue une priorité.

Aussi, des travaux sont en cours en lien avec la Direction de la sécurité civile, et dès que les premières conclusions seront connues, le SDIS sera amené à établir une directive opérationnelle portant sur les règles de sécurité devant être suivies par l'ensemble des agents.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,
Pour le président et par délégation
le vice-président,



Michel REPELIN

**GROUPEMENT COMMUNICATION,
COURRIER ET AFFAIRES RESERVEES**